



HAL
open science

Licence professionnelle Coordonnateur de services gérontologiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Coordonnateur de services gérontologiques. 2016, Université de Caen Normandie - UNICAEN. hceres-02039246

HAL Id: hceres-02039246

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039246v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Coordonnateur de services gérontologiques

- Université Caen Basse-Normandie - UCBN

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Homme, sociétés, risques, territoire

Établissement déposant : Université Caen Basse-Normandie - UCBN

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette formation récente (ouverte en 2013), a remplacé un Diplôme universitaire (DU) et répond à un besoin de qualification et de diplômes de personnes travaillant ou désirant travailler dans des structures privées et médico-sociales.

Cette licence professionnelle (LP) a pour objectif de former des cadres intermédiaires spécialisée en gérontologie. Sur le plan des débouchés, elle ne souffre pas de concurrence en région Normandie. L'enseignement se fait en formation initiale ou continue par semaine de regroupement sur le site de Caen avec 2/3 de Cours magistraux (CM) et 1/3 de Travaux dirigés (TD). Un stage de 12 semaines est obligatoire. Il n'y a aucun partenariat formalisé sauf avec l'Institut régional du travail social (IRTS) de Basse-Normandie, et plusieurs partenariats effectifs sur le plan régional notamment avec le Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Caen. Cette LP est centrée sur l'acquisition de savoirs de base dans les domaines sanitaires, sociaux et médico sociaux.

Toutefois cette LP coexiste avec d'autres diplômes du champ sanitaire et social permettant d'accéder également à des postes de direction et/ou de coordination dans le secteur gériatrique, notamment : diplôme de cadre de santé, Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS), Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES).

Synthèse de l'évaluation

Pour une licence dite professionnelle, les objectifs sont très généraux et semblent davantage centrés sur la fabrication de connaissances que sur celle de réelles compétences spécifiques portant sur la gestion et l'organisation de services et structures d'accompagnement en gérontologie. La présence d'une seconde LP dans la même université visant a priori la même population d'étudiants, même s'il s'agit de débouchés différents, n'est pas sans poser problème en termes d'affichage et de recrutement (ce qui peut expliquer le faible effectif dans cette LP *Coordonnateur de services gérontologiques* déjà en nette diminution sur les deux années d'existence). Au moins quatre autres universités en France offrent des formations quasi similaires, sans que l'on ait d'analyse sur la difficulté potentielle que cela représente en termes de concurrence. On peut déplorer par ailleurs qu'aucune enquête interne pilotée par les responsables de la mention n'ait été réalisée sur le suivi de la promotion (2013/2014). En outre, le dossier présenté est incomplet et peu renseigné d'où des difficultés à avoir une vision claire de la situation.

La dimension professionnalisante de cette licence n'est pas suffisamment démontrée à travers le dossier fourni (pas assez d'informations sur les modalités d'évaluation des connaissances et de compensation des notes, le suivi personnalisé des étudiants, le suivi effectif d'acquisition des compétences, hormis le Portefeuille de l'étudiant et de ses compétences (PEC) peu détaillé, les résultats sur l'insertion professionnelle...)

La partie « pratique » de la formation dans le cadre des stages semble difficile à évaluer également, alors que c'est probablement le plus important pour une licence professionnelle. On ne dispose d'aucune donnée sur le suivi, l'encadrement et le retour de stages ainsi que sur la reprise en Travaux pratiques (TP) ou travaux de groupe des situations professionnelles rencontrées, ni d'informations sur le projet tuteuré.

On ne trouve pas non plus de réponse de l'institution face au niveau disparate des étudiants sur la partie technologie de l'information et de la communication, et utilisation du numérique. C'est notamment vrai pour les étudiants en formation continue ou Validation des acquis de l'expérience (VAE), cette population pourtant éligible pour ce type de formation restant encore mal repérée et mal définie.

Points forts :

- Participation importante des professionnels intervenant dans la formation.

Points faibles :

- Dossier incomplet et assez superficiel dans sa présentation.
- Modalités d'évaluation des connaissances et de compensation des notes mal définies.
- Manque d'informations sur le suivi personnalisé des étudiants et sur le suivi effectif d'acquisition des compétences hormis le PEC.
- Aucune donnée sur le suivi, l'encadrement et le retour de stages ainsi que sur la reprise en travaux pratiques ou travaux de groupe des situations professionnelles rencontrées.
- Aucune information sur le projet tuteuré.
- Conseil de perfectionnement non conforme (pas de présence d'étudiants).
- Pas d'informations sur le taux d'abandon.

Recommandations :

- Il faut veiller à la qualité du dossier présenté, très incomplet et peu renseigné.
- Cette licence professionnelle paraissant avoir du mal à trouver son public, il serait judicieux d'engager l'université à revoir la pertinence de cette licence et à revoir également certains contenus de la mention en lien avec les éléments d'appréciation ci-dessus, notamment les points faibles, afin de proposer une offre de formation plus adaptée et mieux calibrée au regard des évolutions dans le champ des métiers du médico-social. Les partenariats restent à définir sans déroger à la réglementation. Le suivi des étudiants est à mettre en place ainsi que leur présence au sein du conseil de perfectionnement.
- Un effort pourrait être engagé auprès des publics de formation continue.
- Une pédagogie plus active pourrait être introduite en lien direct avec la spécificité métier.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	Le contenu global de la formation comporte beaucoup d'heures d'enseignement sur les pathologies (environ 20%) ce qui est plutôt du ressort des formations sanitaires, et peu au final sur la connaissance des différents métiers intervenant dans la prise en charge des personnes âgées, sur la coordination des différents acteurs et la gestion de structure.
Environnement de la formation	Même s'il est difficile de se prononcer sur ce point faute d'éléments d'appréciation précis, la présence d'une seconde LP, dans la même université n'est pas sans poser problème, eu égard au marché de l'emploi qui n'est pas non plus trop extensible. Par ailleurs d'autres universités en France proposent des formations assez comparables. Les partenaires sont essentiellement des structures ou associations de personnes âgées ou de services à la personne. Le lien avec la recherche ne se fait qu'à travers les enseignants chercheurs intervenant dans la licence.

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique semble posséder les compétences nécessaires et favorise l'implication large de professionnels du secteur (un peu plus de 50% des enseignements), dont plusieurs professionnels du CHRU de Caen. Le reste est assuré par des enseignants chercheurs de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) et d'autres composantes de l'université (droit, psychologie, sciences de l'homme). On note cependant que le pilotage de la formation est assuré par un professeur des universités qui n'intervient pas dans la formation et un Maître de conférences (MCF) qui intervient peu (35 heures d'enseignement).</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>On compte 19 inscrits la première année, 12 la seconde. Pour la première année d'exercice, le taux de réussite est de 100 %. On ne trouve pas de renseignement sur la promotion sortie en 2015. On observe un faible effectif de départ déjà en diminution sur la deuxième année.</p> <p>On notera qu'aucun étudiant venant d'une deuxième année de licence n'est inscrit à ce type de formation.</p> <p>Les étudiants venant de Brevet de technicien supérieur (BTS) sont les plus nombreux, quelques VAE la première année et aucune l'année suivante. Il y a une égalité entre les étudiants en formation initiale et continue ce qui peut expliquer des niveaux disparates dans les prérequis. Il n'y a pas de cours de mise à niveau.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Ce n'est clairement pas l'objectif affiché de cette licence même si certains enseignants sont des universitaires rattachés à des équipes de recherche de l'université de Caen (axes de recherches sur cancer et prévention, santé et handicap, etc.)</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Si l'objectif principal est l'insertion professionnelle, il est bien difficile de répondre précisément sur ce point dans la mesure où nous ne disposons d'aucune donnée quantitative (comparatives ou non). On peut penser que l'équipe manque de recul pour disposer de ces informations. C'est dommage, car cette question est au centre de l'expertise.</p> <p>Les relations avec le monde professionnel sont traitées uniquement sous l'angle des interventions de professionnels dans les enseignements, la plupart du temps sous forme de cours magistral.</p> <p>On ne trouve aucune autre donnée dans le dossier fourni sur les travaux de groupe, TP, TD, retour des lieux de stages, etc. Ce qui est dommage car c'est un point essentiel pour cette LP.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Si la place et la durée du stage sont centrales dans la formation, les données renseignées ne sont guère informatives. Le stage est de durée purement réglementaire (12 semaines) ce qui est un peu juste pour s'approprier tous les objectifs visés par cette licence. Par ailleurs le seul rapport de stage comme témoignage de la préprofessionnalisation mériterait d'être développé. On regrettera de plus que la liste des lieux de stages et la qualité des encadrants ou tuteur de stage ne figurent pas dans le dossier. Est-ce que ces mêmes garants reçoivent une information ou une formation de la part des universitaires? Sont-ils visités régulièrement? Y-a-t-il un coordonnateur des stages dans l'équipe pédagogique? Les étudiants en formation continue doivent effectuer obligatoirement quatre semaines de stage hors de leur structure de travail. L'établissement note de surcroît en point faible dans son dossier le manque d'encadrement en stage mais on ne sait pas par qui (équipe pédagogique? professionnel?)</p> <p>Il n'y a absolument aucune donnée dans le dossier sur le projet tuteuré. On ne sait pas s'il y en a un.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Cette question n'a pas généré de réponse spécifique hormis l'enseignement de 28 heures d'anglais, mais ce n'est pas gênant au regard de l'intitulé et des débouchés visés purement français pour cette LP.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les prérequis de la troisième année de LP sont définis de manière assez exhaustive et théorique. On notera que curieusement la deuxième année de licence (L2) de <i>Psychologie</i> n'est pas mentionnée. Le recrutement est sélectif sur dossier en formation initiale ou continue à niveau équivalent au moins à Bac+2. Il y a peu d'autres informations retrouvées dans le dossier sur cet item sauf le suivi des compétences via le PEC.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les cours sont mis à disposition sur la plateforme Moodle. La place relative réservée aux cours magistraux en présentiel est très importante par rapport au travail en groupe. Cette position pédagogique peut être discutée dans le cadre d'une troisième année de LP car les effectifs ne sont pas très importants. Par ailleurs, comme le signale l'équipe pédagogique, beaucoup des tâches demandées nécessitent la pratique de logiciels de gestion (temps, personnel, etc.) qui nécessitent une appropriation personnelle avec du matériel spécialisé. La maîtrise du numérique semble poser problème car une certaine hétérogénéité de niveau semble être constatée. Toutefois on ne sait pas quelle réponse est apportée par les enseignants sur ce point, ni le nombre d'heures réellement consacré à l'enseignement des Technologies de l'information et de la communication (TIC).</p> <p>Enfin beaucoup de situations/problèmes rencontrés lors des stages pourraient être reprises dans le cadre d'une pédagogie plus active.</p> <p>Il est indiqué des aménagements possibles pour les étudiants à contrainte particulière mais on ne sait pas lesquels ni si cela s'est déjà produit.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Cette rubrique est peu documentée. Les modalités d'évaluation ont l'air très classiques (examen sur table, etc.) C'est dommage pour une formation à visée professionnalisante. L'accent est mis sur la constitution des jurys, ce qui ne relève pas vraiment des modalités évaluatives.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Un suivi individualisé d'acquisition des compétences via le PEC est proposé à l'étudiant depuis la rentrée de 2014. Il est difficile d'avoir des informations précises sur l'évaluation de cette démarche par rapport à la question posée. On ne sait pas non plus si les étudiants se réfèrent à cette méthodologie et s'ils en tirent profit.</p> <p>Rien n'est signalé sur la fréquence et le contenu du suivi pédagogique assuré par l'équipe pédagogique. C'est dommage vu le niveau hétérogène des étudiants.</p>
Suivi des diplômés	<p>L'Association des diplômés de l'IAE est présentée comme un outil d'accompagnement. Par contre il n'est pas mentionné si les étudiants concernés y participent et la fréquentent.</p> <p>Il est noté dans le dossier que 4 étudiants sur 19 (+ de 20%) sont en poursuite d'études en master. Il n'y a eu aucune enquête interne effectuée depuis la sortie de la première promotion par les responsables de la licence, ce qui est dommage.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Un conseil de perfectionnement formé de l'ensemble des intervenants dans la licence (plus d'une trentaine de personnes) se réunit une fois par an la fin du second semestre. Il n'y a pas d'étudiants présents dans ce conseil. L'équipe pédagogique se réunit trois fois par an à l'occasion des jurys d'examens. Une évaluation de la formation est pratiquée également chaque année à partir d'un très classique questionnaire. Des réunions sont signalées entre étudiants et responsables pédagogiques mais on ne connaît ni les sujets, ni la fréquence, ni les suites données.</p>

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Licence professionnelle Intervention sociale spécialité Coordonnateur de services gérontologiques, champ de formation Homme, sociétés, risques, territoire

Voici les réponses apportées aux différents points soulevés dans l'évaluation :

1. Modalités d'évaluation des connaissances et de compensation de notes mal définies

L'obtention de l'année se fait à la moyenne générale. Les deux semestres se compensent à condition que les notes obtenues soient supérieures à 0. Les UE sont capitalisables. Pour valider une UE, il faut que la moyenne coefficientée des éléments constitutifs soit au moins égale à 10. Lors de la session de rattrapage, c'est la meilleure des deux notes qui est conservée.

2. Manque d'informations sur le suivi personnalisé des étudiants et de suivi d'acquisition des compétences

Le suivi est uniquement personnalisé dans le cadre des UE liées au stage et au projet tuteuré. La présence des étudiants est contrôlée lors de chaque séance et donne lieu à émargement. L'acquisition des compétences est attestée par la réussite aux examens composés d'épreuves orales, écrites, individuelles et de groupe.

3. Suivi de stage et exploitation en TP des situations professionnelles rencontrées

Le stage fait l'objet d'un rapport de stage. Pour aider l'étudiant, la responsable pédagogique met à disposition un recueil de conseils. Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage. La validation de l'UE Stage et rapport de stage repose sur l'évaluation du rapport. Il n'y a pas de TP mais chaque étudiant apporte son expérience dans le cadre de ces enseignements qui sont largement interactifs.

4. Aucune information sur le projet tuteuré

Chaque groupe de stagiaires est suivi par un enseignant qui les accompagne dans la réalisation de leur mission. La responsable pédagogique met à disposition de chacun un cahier des charges pour l'aider à concevoir et réaliser le projet collectif. Le travail réalisé fait l'objet d'une soutenance. La validation de cette UE d'enseignement suppose une note minimale de 10/20 à la soutenance.

5. Conseil de perfectionnement non conforme car pas d'étudiants

La suggestion d'associer des étudiants sera retenue dans le cadre de l'évolution des conseils de perfectionnement. A compter de la rentrée 2015-2016, nous avons souhaité leur donner un rôle majeur dans le cadre de notre politique qualité. Outre les professionnels, comme vous le suggérez, nous associerons les étudiants pour une meilleure adéquation de la formation aux attentes du public.

6. Pas d'information sur le taux d'abandon

Il n'y a pas d'abandon en cours de formation

7. Effort auprès des publics de formation continue

Le rapprochement géographique du pôle social santé et des services dédiés à la FC pour l'IAE Caen permet de répondre à cette question dès maintenant. Les prospects sont reçus directement par la cellule en charge du conseil à l'inscription qui va du positionnement, à l'aide au montage du dossier de financement en passant par l'assistance à la constitution d'un dossier de validation des acquis. Les effets devraient se faire sentir dès la rentrée 2016-2017.

8. Une pédagogie plus active en lien avec les spécificités du métier

L'expérience acquise dans le cadre du stage et de la réalisation du projet tuteuré est utilisée par les enseignants pour rapprocher la théorie de la pratique et répondre aux préoccupations du terrain.

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Pierre DENISE